

MATURITÉ ÉNERGÉTIQUE

DES INDUSTRIELS DE L'AGROALIMENTAIRE
EN HAUTS-DE-FRANCE

2016/2017



Depuis sept ans, l'Institut Okavango - association à but non lucratif créée par Okavango réalise annuellement un observatoire de la maturité énergétique des industriels de l'agroalimentaire à l'échelle nationale.

Pour la troisième année consécutive, Agroé s'est associé en 2016 à Okavango-Energy pour mener une analyse spécifique sur la région Hauts-de-France.

Cet observatoire a pour objectif d'évaluer l'importance des moyens dédiés à l'efficacité énergétique dans les entreprises de l'IAA.

La conclusion offre aux entreprises des pistes de travail pour progresser sur la thématique.

LE CADRE MÉTHODOLOGIQUE

Le cadre d'analyse a été élaboré sur la base de la méthode Leanergy™ développée par le cabinet Okavango-Energy. Sous la forme d'un questionnaire, il aborde huit leviers majeurs impactant la facture énergétique des entreprises et approfondit les aspects clés de l'efficacité énergétique (l'optimisation technique, l'intégration thermique, le re-design des besoins, la conception alternative, les comportements, l'éco-conduite des installations, les investissements durables et les achats d'énergies). Cette méthodologie permet de calculer un Leanergy Index pour chaque entreprise. Cet index caractérise l'avancée de l'entreprise dans la mise en œuvre des 8 leviers

à forts impacts sur la facture énergétique. L'enquête a été réalisée entre juin et juillet 2016 sur un échantillon de 39 entreprises agroalimentaires en Hauts-de-France*.

Les réponses ont été analysées afin d'en tirer un certain nombre d'enseignements à destination des industriels régionaux cherchant les leviers d'actions clés pour progresser et analyser leur position par rapport aux autres. Cette étude sert également à nourrir les réflexions régionales sur l'accompagnement des entreprises.

* Les amidonniers et sucriers n'ont pas été intégrés dans les résultats de l'enquête du fait de leur singularité et de leurs consommations énergétiques qui auraient faussé les résultats.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE 2016 EN QUELQUES CHIFFRES MARQUANTS

Les grandes entreprises ont répondu à l'étude de façon plus significative que les PME. 67 % contre 33 % pour les PME. Pour rappel, 98 % des entreprises agroalimentaires en France sont des PME.

11%

DES ENTREPRISES SONDÉES N'ONT PAS ENCORE DE RESPONSABLE ÉNERGIE.



LA MOBILISATION DE L'ENSEMBLE DES COLLABORATEURS EST LE

1ER

FACTEUR DE SUCCÈS DE L'AMÉLIORATION DES PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES.

PLUS DE **50%**

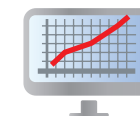
DES ENTREPRISES SONDÉES ONT UN PLAN D' ACTIONS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE.

LE SUIVI D'ÉNERGIE DÉCLENCHE UNE ACTION DANS

1/3 DES CAS.

100%

DES ENTREPRISES LES PLUS MATURES INTÈGRENT LA QUESTION ÉNERGÉTIQUE DANS LEURS CAHIERS DES CHARGES FOURNISSEURS.



90%

DES ENTREPRISES FONT UN SUIVI DE LEURS CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE.

Ces résultats attestent que la question énergétique n'est pas qu'une problématique d'outil de production et de performance industrielle associée mais qu'elle dépend aussi de l'investissement humain.

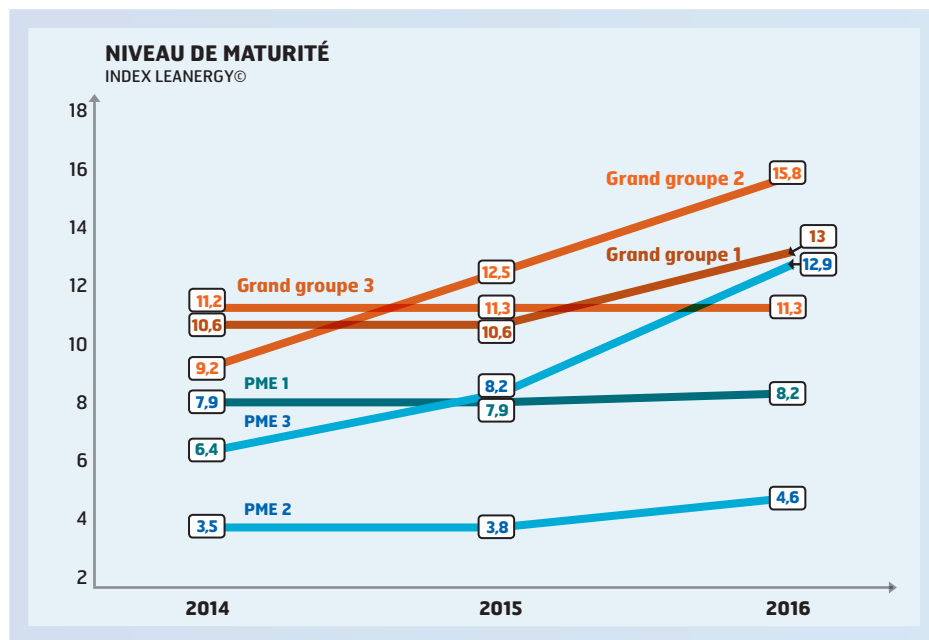
Travailler à l'adhésion et à la formation des salariés à la question énergétique semble essentiel. Ces leviers sont d'autant plus intéressants qu'ils

sont bien moins coûteux que des modifications de l'outil de production, et le retour sur investissement (ROI) peut être instantané.

Par ailleurs, ces actions participent aux démarches de développement durable de l'entreprise, qui associées à une communication adaptée, est un atout pour l'image de l'entreprise.

FOCUS SUR L'ÉVOLUTION DE LA MATURITÉ ÉNERGÉTIQUE DE SIX ENTREPRISES RÉGIONALES

Sur l'ensemble des entreprises sondées, six (trois PME et trois Grands groupes) ont répondu chaque année depuis la création de notre observatoire en région. Sur cet échantillon, nous avons un recul suffisant pour analyser l'évolution de la maturité énergétique. Le graphique ci-dessous présente l'évolution de l'index LEANERGY™ entre 2014 et 2016 pour ces 6 entreprises.



LA PROGRESSION EST GLOBALE

Sur la période 2014-2016, toutes les entreprises suivies ont amélioré leurs pratiques concernant l'énergie. Pour le Grand groupe 3, l'amélioration est faible (passage de 11,2 à 11,3 sur l'Index Leanergy). À l'opposé, la PME 3 et le Grand groupe 2 ont respectivement gagné 6,5 et 6,6 points.

TOUTES LES ENTREPRISES PEUVENT PROGRESSER

Sur la période 2014-2016, on observe que les deux

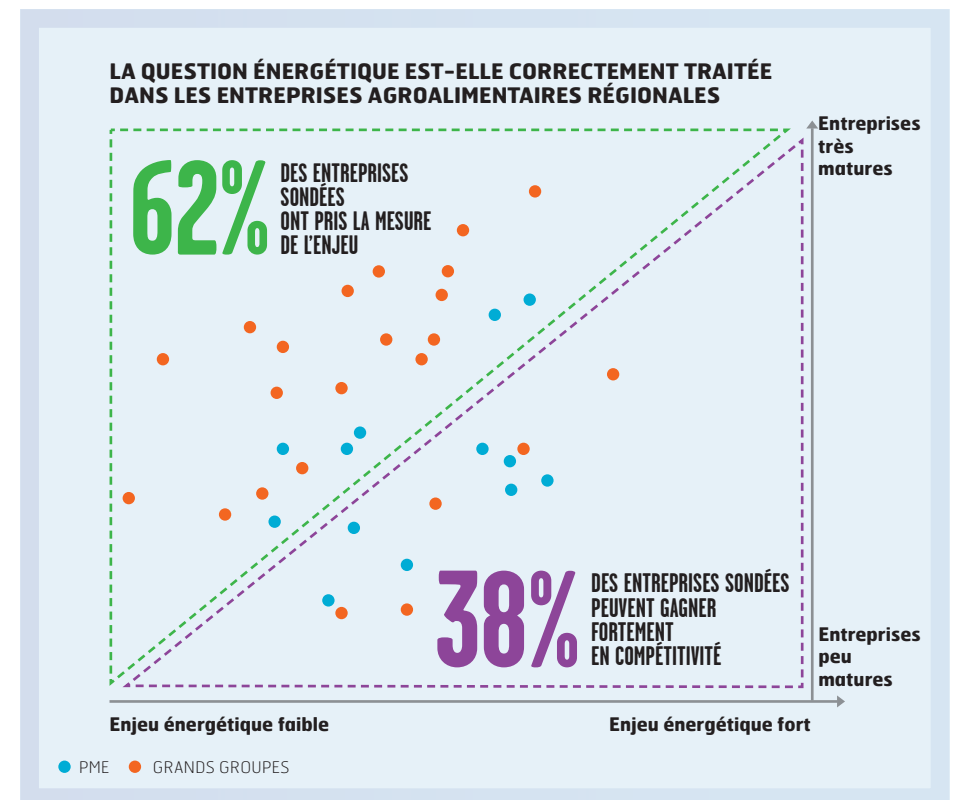
entreprises qui ont le plus travaillé sur l'énergie, n'avaient absolument pas les mêmes niveaux de maturité initiaux. En effet, la PME 3 avait 6,4 points sur le Leanergy index alors que le Grand groupe 2 en avait 9,2.

LA PROGRESSION PEUT ÊTRE RAPIDE

En seulement deux ans, la PME 3, qui avait un niveau de maturité moyen, a réussi à rattraper les entreprises plus dynamiques.

DES ENTREPRISES RÉGIONALES QUI RESTENT À CONVAINCRE

L'intérêt de travailler sur la question énergétique diffère d'une entreprise à l'autre. Une entreprise qui dépense très peu (relativement à sa taille) aura un moindre intérêt d'investir du temps et de l'argent sur l'énergie. Il serait donc logique que son Leanergy Index soit bas. À l'opposé, une entreprise très énergivore, ayant un intérêt financier à mettre en place des actions sur l'énergie, doit avoir un Leanergy Index élevé. Qu'en est-il des entreprises sondées ?



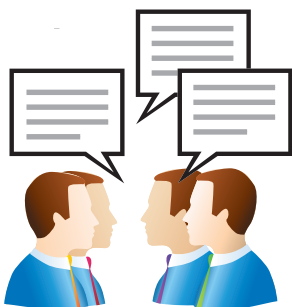
On observe sur l'échantillon total de 39 entreprises qu'une grande majorité d'entre elles (62 %) a déjà agi à hauteur de son enjeu énergétique. Il reste cependant 38 % d'entreprises agroalimentaires régionales qui pourraient encore gagner en compétitivité. Ces entreprises sont

à la fois des Grands groupes comme des PME. Le travail de sensibilisation et d'accompagnement des PME réalisé par les structures comme Agroé est donc essentiel au regard du nombre d'entreprises à la traîne sur la question énergétique.

NOS RECOMMANDATIONS

Au regard des résultats de l'étude, Agroé qui sensibilise et accompagne les entreprises agroalimentaires régionales sur la croissance durable et les enjeux énergétiques, recommande, selon le niveau de maturité énergétique de l'entreprise, quelques démarches à mettre en place :

VOTRE PME EST DÉBUTANTE ?



Participez à nos ateliers.

Nous faisons régulièrement témoigner d'autres PME déjà actives sur cette thématique énergie. Ces événements sont souvent l'occasion de recueillir de l'information, d'échanger avec d'autres personnes partageant vos problématiques, de poser vos questions.

Nous avons l'ambition d'organiser un atelier sur l'énergie en 2017.

Vous êtes intéressé ? Faites-le nous savoir !

Enfin, si votre objectif est de passer d'ores-et-déjà à l'action, pourquoi ne pas réaliser un pré-diagnostic énergétique.

Nous mettons à votre disposition un questionnaire d'évaluation sur notre site www.agroe.fr.

La réduction des consommations énergétiques doit progressivement devenir un réflexe pour vos équipes.

- En premier lieu, nommez un responsable énergie et mettez en place des comités de pilotage opérationnel.
- Étudiez les usages comportementaux, sensibilisez individuellement aux bonnes pratiques.
- Formez vos équipes, organisez des visites d'ateliers.
- Installez des compteurs et mettez en place un suivi périodique pour accélérer la dynamique de progrès.

Toutes ces démarches peuvent avoir des retours sur investissement quasi-instantanés !

VOTRE PME EST ENGAGÉE ?



Réfléchissez à intégrer l'énergie dans vos décisions techniques, stratégiques et financières.

- Sur l'optimisation technique vous pouvez, centraliser votre production de froid, remplacer le matériel à bas rendement et non régulé ou encore installer des lampes LED.
- Sur la valorisation des flux thermiques, vous pouvez récupérer

de la chaleur sur vos groupes froids et vos compresseurs d'air.

- Concernant la conduite des procédés, consommez au juste besoin en ajustant les niveaux de consignes, en installant des détecteurs de présence ou encore en adaptant les modes de nettoyage.
- Concernant vos futurs investissements, valorisez systématiquement le dispositif des contrats d'économies d'énergie (CEE), faites appel aux subventions du fond chaleur de l'ADEME et intégrez l'énergie dans vos nouveaux cahiers des charges.
- Enfin vous pouvez réétudier vos contrats pour réduire vos factures.

VOTRE PME EST FORTEMENT IMPLIQUÉE ?



Pourquoi ne pas valoriser le travail déjà réalisé en passant une certification ISO 50 001 ou en participant

aux nombreux concours de la performance énergétique organisés à l'échelle nationale?

- N'hésitez pas non plus à faire connaître vos bonnes pratiques auprès de vos parties prenantes pour apparaître comme un acteur engagé sur la performance énergétique.

POUR TOUTES DEMANDES D'INFORMATIONS OU POUR MONTER DES PROJETS,

CONTACTEZ AGROÉ

JULIEN MOTTET, CHARGÉ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU 03 27 70 15 80 OU PAR MAIL : J.MOTTET@AGROE.FR



Pôle Agroé

Julien MOTTET

Chargé de mission Développement Durable

03 27 70 15 80

j.mottet@agroe.fr

www.agroe.fr



DRAAF Hauts-de-France

Benoît MASURE

Chargé de mission Industries Agroalimentaires

03 62 28 40 23

benoit.masure@agriculture.gouv.fr



Institut Okavango

Jean-Pierre Riche

Secrétaire général

06 03 46 13 88

institut.okavango@gmail.com

Avec le soutien financier de :

